

ÇA C'EST PASSÉ PENDANT LE TRIMESTRE

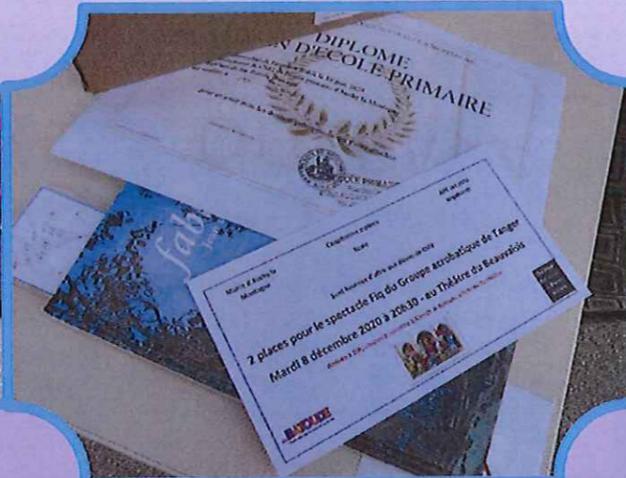
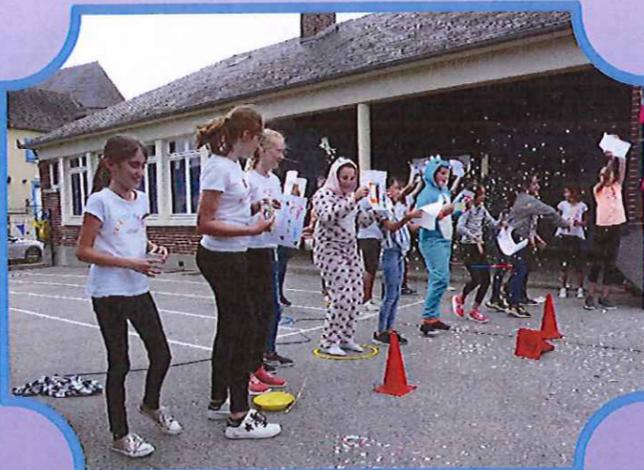
DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

Le 2 juillet 2020, les élèves de CM2 ont eu le plaisir de recevoir des mains de la Directrice de l'école d'Auchy La Montagne Mme QUINTIN leurs diplômes de fin de primaire ainsi que 2 places pour une représentation de cirque au théâtre du Beauvaisis et un livre des fables de La Fontaine. A cette occasion et pour marquer la fin de l'année les élèves avaient préparé pour le plus grand bonheur des parents un petit spectacle. Mme QUINTIN aussi a eu le plaisir d'avoir une petite représentation de ses élèves de CM2 pour la remercier de l'année si particulière passée avec elle.

Les maîtresses avaient décidé de mettre également à l'honneur les parents pour leur travail réalisé auprès de leurs enfants pendant la longue période de confinement en leur décernant un diplôme de :

« parents courageux pour avoir survécus à trois mois d'école à la maison »

La commune d'Auchy La Montagne remercie à cette occasion les Maitresses pour l'accompagnement qu'ils ont mis en place pour les enfants pendant toute la période de confinement et également pour leur investissement afin de permettre une reprise de l'école au mois de mai et juin ce qui n'a pas été le cas dans toutes les petites communes comme Auchy La Montagne



LES TRAVAUX RÉALISÉS PENDANT LE TRIMESTRE

LE PARKING AUX ABORDS DE L'ÉGLISE

Dans le centre du village au niveau des rues Boutillier, Jeannot et de l'Eglise il était difficile de stationner créant une gêne dans le flux des véhicules et le passage des cars scolaires, mais aussi un danger pour les piétons pendant les horaires d'entrée et de sortie des enfants de l'école.

Le conseil municipal a donc décidé de sécuriser la zone en aménageant un parking aux abords de l'église. Celui-ci a donc vu le jour pendant l'été, les travaux ont débuté fin juin et le 22 juillet le parking était opérationnel.

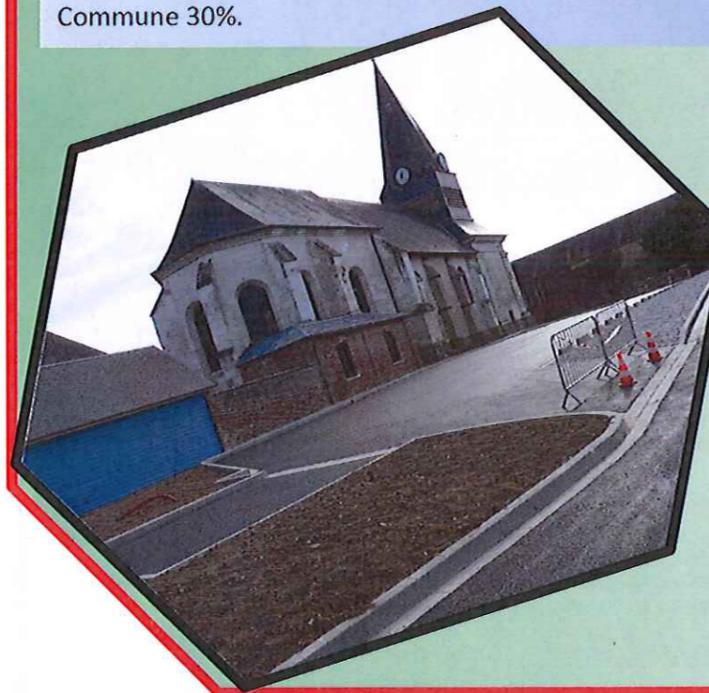
Ce parking compte 15 places dont deux places PMR (personne à mobilité réduite).

Pour cet aménagement le coût total de l'opération est de 50000 € HT, financé de la manière suivante :

Conseil départemental 20%

DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) 50%

Commune 30%.



INSTALLATION D'UNE ANTENNE DE TÉLÉPHONIE MOBILE ORANGE

Au cours de deuxième semestre 2019 une antenne de 35 mètres, destinée à améliorer le réseau de téléphonie mobile orange était mise en place. La mise en service était programmée le premier trimestre 2020. Le confinement a retardé sa mise en service qui a été reportée au mois de juillet.

Mais malheureusement entre temps une armoire a été vandalisée avec disparition des cartes informatiques, de deux batteries au plomb et les portes de celle-ci étant restées ouvertes la pluie a causé des dégâts. Les travaux de remise en état sont maintenant réalisés et l'antenne est en service depuis le vendredi 2 octobre 2020.

LES TRAVAUX REALISÉS PENDANT LE TRIMESTRE

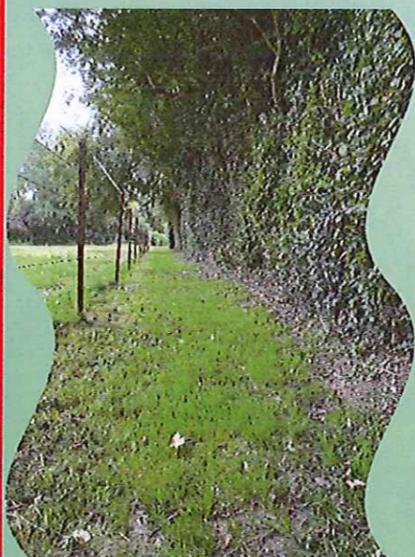
LE CHANTIER INSERTION

A partir du 9 juillet 2020 différents travaux ont été réalisés dans la commune par le chantier d'insertion Espaces Naturels.

C'est un chantier mis en place par la communauté d'agglomération du Beauvaisis. L'équipe composée de 4 personnes était sous la responsabilité de Mme Mortier encadrante des services de la C.A.B.

La première action, élagage, concernait "la ruelle des morts" afin de la rendre plus praticable

Et enfin la deuxième action, remise en forme des allées, alignement et changement des dalles cassées dans le cimetière communal.



REPLACEMENT DES LUMINAIRES DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

L'ensemble des éclairages des bâtiments communaux étant très anciens et énergivores le Conseil Municipal a décidé de créer une opération d'investissement pour procéder au remplacement de l'ensemble des éclairages par des luminaires à LED (mairie, école, forge etc ...)

Cette opération a débuté en septembre et va s'étendre sur plusieurs mois.

Afin de réduire les coûts pour la commune cette opération est intégralement réalisée bénévolement par Mr LOIRE Stéphane Adjoint au Maire pendant son temps libre. Pour le moment nous avons déjà remplacé les luminaires de deux classes, du préau et des toilettes de l'école ainsi que ceux du bâtiment des services techniques.

ÇA C'EST PASSÉ PENDANT LE TRIMESTRE

COMMÉMORATION DU 8 MAI 2020

Malgré les restrictions sanitaires et le confinement imposé par l'état la commune a décidé de ne pas oublier ses anciens combattants en leur rendant hommage comme chaque année à l'occasion de la commémoration du 8 mai 1945.

Ce moment de souvenir s'est évidemment fait en comité restreint avec la présence uniquement de Mr LE MAIRE et de ses quatre adjoints ainsi que du chef de corps des pompiers d'Auchy La Montagne.

LA FÊTE COMMUNALE

En cette période très particulière, la fête du village a été maintenue avec bien entendu le respect des gestes barrières, en effet les 27 et 28 juin les forains se sont installés sur la place du village pour le plus grand bonheur de nos petites têtes blondes. Lors de ce Week end ils ont pu profiter des cascades de pièces, du tir à la carabine, des trampolines, des châteaux gonflables, du manège enfantin, de la pêche aux canards ou encore d'un circuit de quads. Le repas du samedi soir et l'animation du dimanche après-midi ont été annulés.

Le samedi et le dimanche après -midi le comité des fêtes a tenu une buvette et un petit coin restauration.

Les tours de manèges offerts par Monsieur Le Maire et ses Adjointes ont été maintenus, en revanche ceux offerts habituellement par le comité des fêtes ont été annulés faute de budget, en effet cette année à cause de la crise sanitaire du covid 19, le comité des fêtes a été dans l'impossibilité de réaliser son loto, sa brocante, le repas du 14 JUILLET qui sont les manifestations qui permettent au comité de faire le bénéfice nécessaire au financement des tours gratuits offerts lors de la fête communale.



LES COMMISSIONS DE CHACUN (SUITE)

REPRÉSENTANTS SYNDICAT MIXTE OISE TRÈS HAUT DÉBIT (SMOETHD)

TITULAIRE : MR ROUSSELLE ALAIN
SUPPLEANT : MR LOIRE STÉPHANE

DÉLÉGUÉS A L'ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT ET L'INNOVATION NUMÉRIQUE DES COLLECTIVITÉS (ADICO)

TITULAIRE : MR LOIRE STÉPHANE
SUPPLEANT : MR JOLY FRANCIS

DÉLÉGUÉS DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE

TITULAIRE : MR ROUSSELLE ALAIN
MR DAROUX DAVID
MR FRÉMAUX ALAIN
MR JOLY FRANCIS

SUPPLEANT : MR DREVELLE GUY
MR HAREL RÉMI
MR LEQUIN CLAUDE

DÉLÉGUÉS DE LA COMMISSION DES BÂTIMENTS ET DE LA VOIRIE

MR ROUSSELLE ALAIN
MR FRÉMAUX ALAIN
MR GUILLUY GRÉGORY
MR HAREL RÉMI
MR JOLY FRANCIS
MR LOIRE STÉPHANE
MR VAN DAMME YANNICK



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ DE CHASSE

Le jeudi 17 septembre l'association de chasse a tenu son Assemblée Générale. Après avoir souhaité la bienvenue à l'assistance le président actuel Monsieur Chevallier a présenté Monsieur Mercier Loic qui a rejoint l'association ainsi que le compte rendu moral. Monsieur Guy Drevelle, trésorier, a ensuite présenté le compte rendu financier de l'exercice 2019/2020 qui compte à ce jour un excédent de 553.46 euros. 35 chasseurs composent l'association. Monsieur Chevallier qui préside depuis 39 années la société de chasse à émis le souhait de mettre fin à son mandat de président. Le bureau de l'association est composé de 12 membres : Mr Yves Bocquet, Mr Guy Drevelle, Mr Yves Drevelle, Mr Alain Rousselle, Mr Jacques Gaudefroy, Mr Arnaud Guillot, Mr Francois Levraux, Mr Michel Chevallier, Mr Laloue Philippe, Mr Harel Rémi, Mr Tiron Julien, Mr Pascal Bocquet.

Après le vote les nouveaux élus sont
Président : Levraux Francois
Vice président : Bocquet Yves
Trésorier : Drevelle Guy
Secrétaire : Gaudefroy Jacques

Mr Le Maire, ses Adjoints ainsi que l'ensemble du Conseil Municipal s'associent à la société de chasse pour adresser un grand merci à Mr CHEVALLIER pour son investissement sans faille au sein de la société pendant ces 39 années.

Mr CHEVALLIER MICHEL
ANCIEN PRÉSIDENT



Mr LEVRAUX FRANCOIS
NOUVEAU PRÉSIDENT



TÉLÉTHON ÉDITION 2020 CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Le téléthon se déroulera les 4 et 5 décembre 2020.
Le CMJ participera à ce grand élan de solidarité le samedi 4 décembre.
Tout comme l'an dernier il sera mis en place le ramassage à domicile des métaux ferreux.
La date vous sera communiqué ultérieurement.
Le produit de la vente sera reversé à l'AFM Téléthon.
Madame et Monsieur Philippe Martin ont la gentillesse de stocker, actuellement, les dons sur leur propriété.
Nous comptons sur vous dès à présent et nous vous en remercions par avance.

Téléthon

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES

« LES P'TITS VAGABONDS »



Le vendredi 25 septembre 2020 s'est tenu l'assemblée générale de l'association de parents d'élèves « LES P'TITS VAGABONDS ». A cette occasion Le Président Mr LOIRE Stéphane a présenté le compte rendu moral de l'année passée et en a profité pour remercier tous les membres pour leur investissement au sein de l'association, puis il a exposé le compte rendu financier. A ce jour l'association démarre l'année avec environ 3500€ en banque mais signale qu'il y a une demande de financement de 2000€ pour « un projet cinéma » sur l'école d'Auchy La Montagne et une autre demande de financement de 1300€ pour un projet de classe à PAC « sur les traces du passé » pour l'école de Luchy. Après les élections du bureau les résultats sont:

Président : Mr LOIRE Stéphane

Vice Président : Mr DELAUNAY Julien

Trésorière : Mme LOIRE Angélique

Trésorière Adjointe : Mme DELAMOTTE Elodie

Secrétaire : Mme DADIER Sophie

LES PROCHAINES MANIFESTATIONS A RETENIR SONT :

VENTE DE SAPIN DE NOËL (COURANT NOVEMBRE)

VENTE DE CHOCOLATS DE NOËL (COURANT NOVEMBRE)

A SAVOIR : La manifestation qui rapporte le plus d'argent est le LOTO et l'association étant dans l'impossibilité d'en réaliser l'organisation aux vues des restrictions sanitaires nous comptons vivement sur votre participation lors de ces deux ventes qui seront ouvertes aux publics (un flyer vous sera distribué dans les boîtes aux lettres au moment voulu).

LES COMMISSIONS DE CHACUN

COMMISSION COMMUNALE D'ACTION SOCIALE (CCAS)

MR ROUSSELLE ALAIN
MME MARTIN RAYMONDE
MR DAROUX DAVID
MME BOUCHER FLORENCE
MME FABRE LOUVET VIRGINIE
MR HAREL RÉMI
MME MIGNOT EVELYNE
MR MIGNOT PATRICK
MME BOUQUIN NATACHA

DÉLÉGUÉS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE

MR ROUSSELLE ALAIN
MR BAECKEROOT XAVIER
MR DAROUX DAVID
MR DREVELLE GUY

DÉLÉGUÉS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GROUPEMENT SCOLAIRE (SIRS)

MR ROUSSELLE ALAIN
MR LOIRE STÉPHANE
MME MARTIN RAYMONDE

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRE DE L'AGGLOMÉRATION DU BEAUVAISIS (CAB)

TITULAIRE : MR ROUSSELLE ALAIN
SUPPLEANT : MR JOLY FRANCIS

CORRESPONDANT DÉFENSE

MR FRÉMAUX CHRISTIAN

REPRÉSENTANT AU SYNDICAT D'ÉLECTRIFICATION (SE60)

MR ROUSSELLE ALAIN

MEMBRES DE L'ASSOCIATION FONCIÈRE DE REMEMBREMENT (AFR)

MR ROUSSELLE ALAIN
MR BAECKEROOT XAVIER
MME BOUCHER FLORENCE
MR DREVELLE GUY
MME FABRE LOUVET VIRGINIE



LES ÉLECTIONS DU MAIRE ET DE SES ADJOINTS

Le 27 mai 2020 le conseil municipal s'est réuni dans la salle multifonction de la commune afin de procéder aux élections du Maire et de ses adjoints.

Suite au vote les résultats sont les suivants : MAIRE : Mr ROUSSELLE ALAIN

1^{ER} ADJOINT : Mr JOLY FRANCIS

2^{EME} ADJOINTE : MME MARTIN RAYMONDE

3^{EME} ADJOINT : MR LOIRE STEPHANE

4^{EME} ADJOINT : MR FREMAUX ALAIN

LES DÉLÉGATIONS DES ADJOINTS

Les délégations du 1^{er} ADJOINT Mr JOLY FRANCIS :

- Gestion des employés communaux.
- Suivi de l'entretien des bâtiments communaux, des voiries communales, des espaces verts, de la mini déchetterie.
- Gestion du cimetière, vente de concession, suivi des travaux des entreprises funéraires.
- Gestion de l'église, entretien des cloches et du dispositif de commande, entretien ménager et du matériel à l'intérieur du bâtiment.
- Relations institutionnelles (avec d'autres collectivités et l'état)
- Finances pour l'ordonnancement des dépenses et l'émission des titres de recettes en cas d'indisponibilité prolongée de Mr LE MAIRE.
- Suivi des travaux des gestionnaires des réseaux de distributions de l'eau potable
- Représenter la commune, soit en demandant, soit en défendant en cas d'indisponibilité prolongée de Mr LE MAIRE

Les délégations de la 2^{ème} ADJOINTE MME MARTIN RAYMONDE :

- Gestion du service social auprès des personnes âgées et des jeunes.
- Gestion du service d'Etat Civil.
- Mise en place et suivi de tous les plans de prévention demandés par les services de l'Etat.
- Relation avec les enseignants de l'école de la commune.
- Représenter la commune auprès du centre social du secteur.

Les délégations du 3^{ème} ADJOINT MR LOIRE STÉPHANE :

- Gestion de la communication avec les administrés.
- Rédaction d'un livret d'accueil des nouveaux habitants de la commune.
- Rédaction du bulletin d'information trimestriel de la commune.
- Suivi des travaux des gestionnaires des réseaux et sur les installations des bâtiments communaux (téléphoniques, énergie électrique, éclairage public).
- Relations avec les enseignantes de l'école de la commune.

Les délégations du 4^{ème} ADJOINT MR FRÉMAUX ALAIN :

- Gestion de l'animation dans la commune.
- Suivi réglementaire des manifestations festives et sportives organisées par les associations locales.
- Gestion et suivi de l'utilisation de la salle annexe de la Mairie et des prêts de matériels locatifs (tables, chaises et autres).
- Gestion de la sécurité routière.



INFORMATION DE LA MAIRIE

LES NIDS D'HYMÉNOPTÈRES

Au cours de cette année l'activité concernant la destruction de nids d'hyménoptères a été très importante sur la commune. Au 30 septembre, 22 nids de guêpes et 4 nids de frelons asiatiques ont été détruits. En 2019 le conseil municipal a décidé l'achat de billes insecticides pour lutter contre la prolifération des frelons asiatiques dont les nids sont souvent en très grande hauteur. Le coût des 500 billes est de 250 euros sachant qu'il y a besoin de 25 billes par nid. L'utilisation s'effectue avec un lanceur de paintball. Pour ce qui est des nids de guêpes, destruction avec un insecticide en poudre ou liquide. Pour rappel la destruction, des nids d'hyménoptères est un service gratuit sur la commune, effectuée par les pompiers du CPI. Il vous suffit de contacter la mairie ou d'appeler un des membres.



LES ÉLECTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Tu as des idées, des opinions et des envies pour que la vie des jeunes dans ta commune soit plus agréable, dynamique et proche de tes goûts! .Alors n'hésite pas et rejoins nous, le Conseil Municipal des Jeunes t'attend et compte sur toi !!

Pourquoi rentrer au CMJ...?

Parce que tu as envie de faire bouger les choses et qu'elles soient plus intéressantes pour les jeunes de ton âge. Parce que c'est une expérience riche, inoubliable qui te fera découvrir un monde un peu inconnu et qui sera un plus pour toi en t'enrichissant intellectuellement et socialement.

Les élections du conseil municipal jeunes se tiendront le samedi 31 octobre 2020 de 9h à 12h.

Les électeurs seront des jeunes du village de 7 à 17 ans et les candidats auront de 9 à 14 ans.



INFORMATION DE LA MAIRIE

RÈGLES DE BON VOISINAGE

Bruits de voisinage : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, etc.....et dont le bruit spécifique est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité ne sont autorisés qu'aux jours et horaires suivants:

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00

Il est strictement interdit de brûler ses déchets verts (feuilles mortes, branches d'arbres, résidus de débroussaillage.....) dans son jardin (circulaire interministérielle du 18 novembre 2011)

Règles générales :

les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits « verts » produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. A ce titre, il est notamment interdit de brûler dans son jardin l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage les épluchures. A savoir que les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou faire l'objet d'une valorisation (compostage pour nourrir la terre de votre jardin potager ou broyage pour obtenir un paillage naturel). Les services d'hygiène peuvent être saisis lorsqu'une personne ne respecte pas l'interdiction. Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 euros. Les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives. Plus d'information avec service-public.fr

ÉTAT CIVIL

NOS JOIES

NAISSANCES

Malo GUILLUY né le 9 avril 2020 à Beauvais
Jules LEFEVRE né le 7 juin 2020 à Beauvais
Damien TIRON né le 29 juin 2020 à Beauvais
Ryan LEGAGNEUX né le 24 juillet 2020 à Beauvais

MARIAGES

le 25 juillet 2020 Mr Guillaume TONDEUR et Mme Marion BAECKEROOT

PACS

le 28 Août 2020 Mr Ludovic CARDON et Mme Valérie VINCENT

NOS PEINES

DÉCÈS

le 26 avril 2020 à Beauvais est décédé Mr Charles HUSZEZO
le 5 août 2020 à Auchy-La-Montagne est décédée Mme Marguerite ROUYERE épouse LEROUX
le 14 août 2020 à Amiens est décédé Mr Bruno BOUQUIN
le 17 août 2020 à Amiens est décédé Mr Georges LAMBRECHT

MENTION DE DÉCÈS

le 30 janvier 2020 à Vierzon est décédé Mr Louis WALLET né le 17 juillet 1935 à Auchy-La-Montagne
le 13 mai 2020 à Créteil est décédée Mme Monique DAVEAUX née le 25 avril 1934 à Auchy-La-Montagne



Le mot du Maire :

Je profite de ce bulletin d'information pour encore vous remercier pour votre dévouement et vos efforts à combattre la crise sanitaire que nous subissons. Il ne faut pas relâcher vos efforts, maintenir les gestes barrières et le port du masque, dès lors que la distanciation physique ne peut pas s'appliquer.

Je vous demande en plus de limiter les fêtes familiales ou amicales et à ne pas dépasser plus de 10 personnes. Il faut tenir encore quelques mois pour reprendre, je l'espère, une vie normale.

Le Conseil Municipal continue le travail. Différents travaux ont été réalisés (voir dans les pages suivantes) et d'autres devraient démarrer prochainement : 2^{ème} tranche du parking aux abords de l'école et de la salle annexe (possible pendant les congés de la Toussaint).

Bon courage et bonne santé à tous

Alain ROUSSELLE

MAIRIE : TEL/FAX : 03.44.46.38.09

MAIL : mairie-auchy-lamontagne@wanadoo.fr

SITE INTERNET : www.infomairie.net/60-auchylamontagne

Horaire d'ouverture au public : le mardi après-midi de 13h à 18h
: le vendredi après-midi 13h à 19h